



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b



17122631

TRIBUNAL DE COMMERCE

14 AOUT 2017

Greffé
DIVISION MONS

Dénomination : **DOMAINE DU CHANT D'EOLE**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Albert 1er n°23 à 7022 HARVENG

N° d'entreprise : 0526.828.081

Objet de l'acte : **Assemblée générale extraordinaire : REVOCATION D'UN MANDAT DE GERANT.**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2017

Les associés ont été convoqués par lettre recommandée du 10 avril 2017 à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

Monsieur Louis EWBANK de WESPIN est désigné comme Président.

Monsieur Filip REMUE est désigné comme Secrétaire.

Sont présents à cette Assemblée suivant la composition de l'actionnariat reprise dans l'acte du notaire BOUTTIAU du 10 septembre 2014:

- Monsieur Louis EWBANK de WESPIN et son épouse Madame Fabienne GLORIEUX détenant ensemble 216 parts de catégorie B.
- Monsieur Filip REMUE détenant 594 parts de catégorie A.
- La SPRL "CHADRO" représentée par son gérant, Monsieur Hubert EWBANK de WESPIN détenant 360 parts de catégorie B.
- Madame Ines EWBANK de WESPIN détenant ensemble 198 parts de catégorie B.

Le quota des associés étant présent, soit 1398 parts sur un total de 1800 parts représentatives du capital de la société, l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

La séance est ouverte à 16h00.

Ordre du jour:

Révocation du mandat de gérant de Monsieur Briec van HECKE, représentant le groupe B des associés.

Délibération:

La résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Monsieur Briec van HECKE est démis de ses fonctions de gérant à dater de ce jour; il reste cependant responsable de ses actes de gestion pendant toute la durée de son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature